

MAIRIE
de
DONNENHEIM

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2018

Membres présents: Mr REPP Guy – Mr KAPPS Christophe - Mr SCHISSELE Stéphane – Mr GILLIG Thomas – Mr HERTZOG Frédéric - Mme HASE-TARIANT Brigitte - Mr RIFF Aurélien.

Membres absents excusés : Mme BRUCKER Catherine donne procuration à Mr KAPPS Christophe
Mme HAMM Leslie donne procuration à Mr HERTZOG Frédéric
Mr RIVAUD Benjamin donne procuration à Mr SCHISSELE Stéphane
Mr PIERRON Jérôme (procuration annulée car absence de Mr RIVAUD Benjamin)

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 05 février 2018.
- 2) Compte Administratif 2017.
- 3) Compte de Gestion 2017.
- 4) Taux d'impositions 2018.
- 5) Budget Primitif 2018.
- 6) Divers.

1) **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 05 février 2018.**

Monsieur le Maire soumet aux membres le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 février 2018.

Aucune observation n'étant formulée, **le Conseil Municipal décide par 10 voix Pour dont 3 procurations, d'adopter le procès-verbal de la séance du 05 février 2018.**

2) **Compte Administratif 2017.**

Monsieur le Maire délègue la présidence à Monsieur KAPPS Christophe, Adjoint au Maire. Ce dernier soumet à l'assemblée le Compte Administratif 2017 arrêté comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u> :	
Dépenses :	151 540,64 €
Recettes :	152 138,18 €
Excédent d'exercice	597,54 €
<u>Section d'investissement</u> :	
Dépenses :	30 972,02 €
Recettes :	56 618,13 €

Excédent d'exercice :	25 646,11 €
L'excédent global de l'exercice se monte à :	26 243,65 €
L'excédent de fonctionnement antérieur est de :	63 103,29 €
L'excédent d'investissement antérieur est de :	97 803,67 €
L'excédent global de clôture est de :	187 150,61 €

Monsieur KAPPS Christophe répond aux différentes questions posées par les membres du Conseil Municipal par rapport aux dépenses et recettes réalisées au courant de l'exercice 2017.

Avant de procéder au vote du Compte Administratif 2017, Monsieur le Maire quitte la salle.

**Le Conseil Municipal, après délibération
décide par 9 voix Pour dont 3 procurations,**

- **d'adopter le Compte Administratif 2017 ainsi présenté,**
- **de reprendre la somme de 123 449,78 €uros au compte 001 (excédent d'investissement reporté) du BP 2018,**
- **d'affecter la somme de 63 700,83 €uros au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) du BP 2018.**

3) Compte de Gestion 2017.

Monsieur le Maire soumet aux conseillers le Compte de Gestion de l'exercice 2017 établi par le Trésorier Principal de BRUMATH.

Les chiffres étant en concordance avec le Compte Administratif 2017 de la Commune de Donnenheim,

**Le Conseil Municipal, après délibération,
décide par 10 voix Pour dont 3 procurations,**

- **d'adopter le Compte de Gestion 2017 ainsi présenté.**

4) Taux d'impositions 2018.

Monsieur le Maire délègue la présidence à Monsieur KAPPS Christophe, Adjoint au Maire en charge des finances. Ce dernier soumet à l'assemblée la fixation des taux 2018. Après discussions et explications aux membres du conseil municipal :

Les taux 2017 se sont élevés à :

- taxe d'habitation	5,39 %
- taxe sur le foncier bâti	5,55 %
- taxe sur le foncier non bâti	27,74 %

Au vu des besoins de financement pour l'année 2018, Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux d'imposition de 1%.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
approuve par 9 voix Pour dont 3 procurations et 1 Abstention,**

- de fixer les taux 2018 comme suit :

- taxe d'habitation	5,44 %
- taxe sur le foncier bâti	5,60 %
- taxe sur le foncier non bâti	28,01 %

- de fixer le produit global attendu concernant les 3 taxes directes locales pour 2018 à **42 412,00 €uros**.
- de prévoir au BP 2018 un montant de **14 488,00 €uros** pour le prélèvement du fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR).

5) Budget Primitif 2018.

Monsieur le Maire délègue la présidence à Monsieur KAPPS Christophe, Adjoint au Maire en charge des finances. Ce dernier soumet à l'assemblée le budget primitif 2018. Après discussions et explications aux membres du conseil municipal :

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2018 ainsi élaboré.

<u>Section de fonctionnement</u> : Dépenses :	168 008,83 €
Recettes :	168 008,83 €
<u>Section d'investissement</u> : Dépenses :	206 449,78 €
Recettes :	206 449,78 €

Les subventions ont été proposées pour les associations suivantes :

SIVU Bilwisheim - Donnenheim: 960 €
Association Sports et Loisirs : 300 €
CARITAS pour la participation à l'épicerie solidaire : 276 €
Chorale Ste Cécile : 600 €
Conseil de fabrique : 1 000 €
Croix rouge : 100 €
Sapeurs-pompiers section Bilwisheim : 150 €
SPA Saverne: 150 €
Tennis-Club Bilwisheim-Donnenheim : 300 €

**Après délibération, le Conseil Municipal
Décide par 10 voix Pour dont 3 procurations,**

- d'adopter le Budget Primitif 2018 ainsi présenté.
- d'accepter la reconduction des subventions aux associations pour l'année 2018 selon l'annexe IV B1.7 du Budget Primitif 2018.

6) Divers.

a) Conseil d'école :

Monsieur le Maire informe que Monsieur RIVAUD Benjamin, représentant de la commune au sein du conseil d'école, avait une réunion le 23 mars 2018. Dans le compte-rendu, qui est également disponible en mairie, un avis a été donné portant sur la modification des rythmes scolaires. Deux scénarios ont été élaborés et la majorité a voté pour 8 demi-journées réparties sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) comprenant 6h de classe par jour (3h30 le matin, 2h de pause méridienne, 2h30 l'après-midi). Horaires prévus 8h30 – 12h et 14h – 16h30. Le Président de la C.A.H. prendra en compte tous les avis émis et fixera les nouveaux rythmes scolaires pour l'ensemble du territoire.

b) Exercice militaire sur le ban de Donnenheim :

Monsieur le Maire informe qu'un exercice militaire en milieu civil aura lieu sur le ban communal de Donnenheim du 07 au 13 avril 2018. Un détachement d'une vingtaine de militaires avec comme mission de compléter leur cartographie. Ils respecteront bien évidemment l'environnement.

c) Contrôle paratonnerre :

Monsieur le Maire informe que le contrôle paratonnerre obligatoire sera effectué mardi 10 avril 2018 par la société SAP. Pour information, deux lignes de paratonnerre descendent du clocher vers le sol pour doubler la sécurité.

d) Communauté d'Agglomération de Haguenau (développement foncier entre 2020 et 2026) :

Monsieur le Maire informe qu'un programme local de l'habitat intercommunal sera créé en 2018. Il s'agit de définir la politique de l'habitat entre 2020 et 2026 principalement par un diagnostic approfondi et partagé de notre territoire. Ce diagnostic reprendra l'ensemble des projets envisagés et le foncier disponible dans les différentes communes. Une réunion devrait avoir lieu entre le 14 et le 18 mai 2018 pour l'ensemble des communes, et le diagnostic finalisé sera rendu le vendredi 29 juin 2018.

e) Servitude DAULL/Commune de Donnenheim :

Monsieur le Maire informe que le projet de constitution de servitude entre la commune de Donnenheim et la société SCI JULUS de Monsieur DAULL Pierre est disponible en mairie. Ce document reprend l'ensemble des éléments de la servitude à savoir la servitude de passage en question ainsi que la servitude de pose et passage de divers réseaux et canalisations.

f) Travaux de voirie 2018/2020 :

Monsieur le Maire informe que des travaux de voirie auront lieu en 2018-2019 sur la RD758. L'ensemble de la portion de la RD758, environ 650 mètres, sera reprise par le Conseil Départemental du Bas-Rhin. D'autre part, de petites réfections ont été programmées. Il a été procédé à un état des lieux de la voirie communale par le Maire accompagné de Monsieur KADDOUR Farid, technicien voirie de la C.A.H. Pour 2019 voire 2020, la place rue des Cyprès est théoriquement planifiée.

g) Association Sports et Loisirs :

Suite à la dernière réunion de l'A.S.L, il s'avère qu'il n'y a toujours pas de nouveau Président et nous cherchons toujours des volontaires.

Monsieur SCHISSELE Stéphane pense qu'il serait légitime que les membres du conseil municipal s'investissent également dans l'ASL étant donné que le rôle de l'équipe municipale est également de se préoccuper des animations dans le village.

Monsieur le Maire informe qu'une nouvelle réunion de l'A.S.L. aura lieu mercredi 11 avril 2018.

h) **Aide de la commune pour le relogement provisoire de Monsieur HAMM Nicolas.**

Suite à un sinistre, Monsieur HAMM Nicolas est hébergé au gîte de Madame GRASS Florence à BILWISHEIM. Les frais d'hébergement sont d'environ 1 100 € par mois. L'assurance de Monsieur HAMM Nicolas prendra en charge le montant du loyer du logement rue des Cigognes soit environ 650 €. La différence sera prise en charge par Monsieur HAMM Nicolas. La durée de la remise en état du logement est d'environ deux mois ce qui reviendra à environ 2 200 € de frais d'hébergement au gîte. De ce fait, Monsieur le Maire propose d'octroyer une aide exceptionnelle de 350 € à Monsieur HAMM Nicolas.

i) **Réunion des conseillers municipaux de la Communauté d'Agglomération.**

Monsieur le Maire informe qu'une réunion aura lieu le 19 avril 2018 et transmet l'invitation de la C.A.H. aux conseillers.

j) **Inauguration du city stade.**

Monsieur le Maire informe qu'il a été contacté pour participer à l'organisation de l'inauguration du city stade. Une réunion aura lieu le 26 mai 2018.

k) **Entretien annuel des chaudières.**

Monsieur le Maire informe que l'entretien annuel des chaudières de la mairie, de l'église et de la bibliothèque a été effectué par l'entreprise chauffage ADAM. L'entretien annuel de la chaudière de la bibliothèque sera payé par la commune puis remboursé à la commune par la C.A.H.

l) **Contrat aidé.**

Monsieur le Maire informe les conseillers que le nouveau contrat aidé pour Monsieur MABSOUT Elarbi a été validé par l'Etat avec un taux d'aide à l'embauche de 50 %.

Sur ce, la séance est close à 22h00.

NOMS DES ELUS	SIGNATURES
Monsieur REPP Guy	
Monsieur KAPPS Christophe	
Monsieur SCHISSELE Stéphane	
Monsieur RIVAUD Benjamin	Procuration à SCHISSELE Stéphane
Madame HASE-TARIANT Brigitte	
Madame HAMM Leslie	Procuration à HERTZOG Frédéric
Monsieur HERTZOG Frédéric	
Monsieur PIERRON Jérôme	Absent excusé
Monsieur RIFF Aurélien	
Madame RIBSTEIN Catherine	Procuration à KAPPS Christophe
Monsieur GILLIG Thomas	